

## Un débat sur la mer et les littoraux, pourquoi ?

La mer et les littoraux sont soumis à d'importantes pressions, dont les activités maritimes de plus en plus nombreuses (tourisme, transport, pêches, projets éoliens en mer, etc.), les pollutions de la terre et des fleuves ou encore le changement climatique.

Face à ces enjeux, et afin d'atteindre le bon état écologique marin, les espaces maritimes et littoraux doivent faire l'objet d'une planification de la part de l'État, en étroite collaboration avec les acteurs concernés: c'est le rôle du document stratégique de façade (DSF), élaboré pour six ans pour chacune des façades maritimes de France métropolitaine.

Afin de débattre de la protection de cet espace, de son partage, et de ses objectifs de développement de l'éolien en mer (environ 50 parcs envisagés d'ici à 2050) et de nouvelles zones de protection maritime, la Commission nationale du débat public (CNDP) a décidé d'organiser un débat public d'ampleur, ouvert à toutes et tous.

**Du 20 novembre 2023 au 26 avril 2024**, le débat « La mer en débat » doit permettre à tous les publics, résidents sur le littoral ou non, d'être informés et de participer aux choix qui déterminent l'avenir de la mer et des littoraux. Cinq grands enjeux interdépendants ont été identifiés par l'équipe du débat public et seront traités tout au long du débat:

- l'environnement, la biodiversité et le climat ;
- les activités maritimes et littorales ;
- l'éolien en mer et la transition énergétique ;
- les relations entre terre et mer ;
- la place des acteurs et des citoyens dans la gouvernance de la mer.



### UN DÉBAT:

- Territorialisé
- Ouvert
- Éclairé

## Comment vous informer et participer ?

Retrouvez l'ensemble des événements organisés dans le cadre de ce débat sur la page « calendrier » de notre site : [www.debatpublic.fr/la-mer-en-debat/](http://www.debatpublic.fr/la-mer-en-debat/)



Pour vous permettre de vous informer et de participer à tout moment et de tout endroit, l'équipe du débat met également à votre disposition un outil participatif en ligne:

« **La mer en débat : faites l'expérience** ».

### Suivez-nous sur les réseaux sociaux:

- [facebook.com/DebatMer/](https://facebook.com/DebatMer/)
- [twitter.com/DebatMer](https://twitter.com/DebatMer)
- [linkedin.com/showcase/debat-mer/about/](https://linkedin.com/showcase/debat-mer/about/)
- [youtube.com/@CNDP-debatpublic](https://youtube.com/@CNDP-debatpublic)

## Qui organise le débat ?

**La Commission nationale du débat public (CNDP) est l'autorité indépendante garante du droit de toutes et tous d'être informés et de participer aux décisions qui ont un impact sur l'environnement.**

C'est la première fois que la CNDP organise un débat public sur la mer et le littoral incluant un programme de développement de l'éolien en mer.

Ce débat se déroulera tout le long du littoral de l'hexagone et de la Corse, sur chacune des façades maritimes de la France métropolitaine: Normandie – Hauts-de-France, Bretagne – Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine et Méditerranée.

**La CNDP est saisie par le ministère de la Transition énergétique, le ministère de la Transition écologique, le secrétariat d'État chargé de la Mer et RTE (Réseau de transport d'électricité) pour veiller au respect de la participation du public dans la mise à jour des Documents stratégiques de façade et la cartographie de l'éolien en mer.**

# La mer en débat



**Normandie  
Hauts-de-France**

**Du lundi 20 novembre 2023  
au vendredi 26 avril 2024**

ORGANISÉ PAR



© Adobe Stock



# Le débat en Normandie et dans les Hauts-de-France\* en un coup d'œil

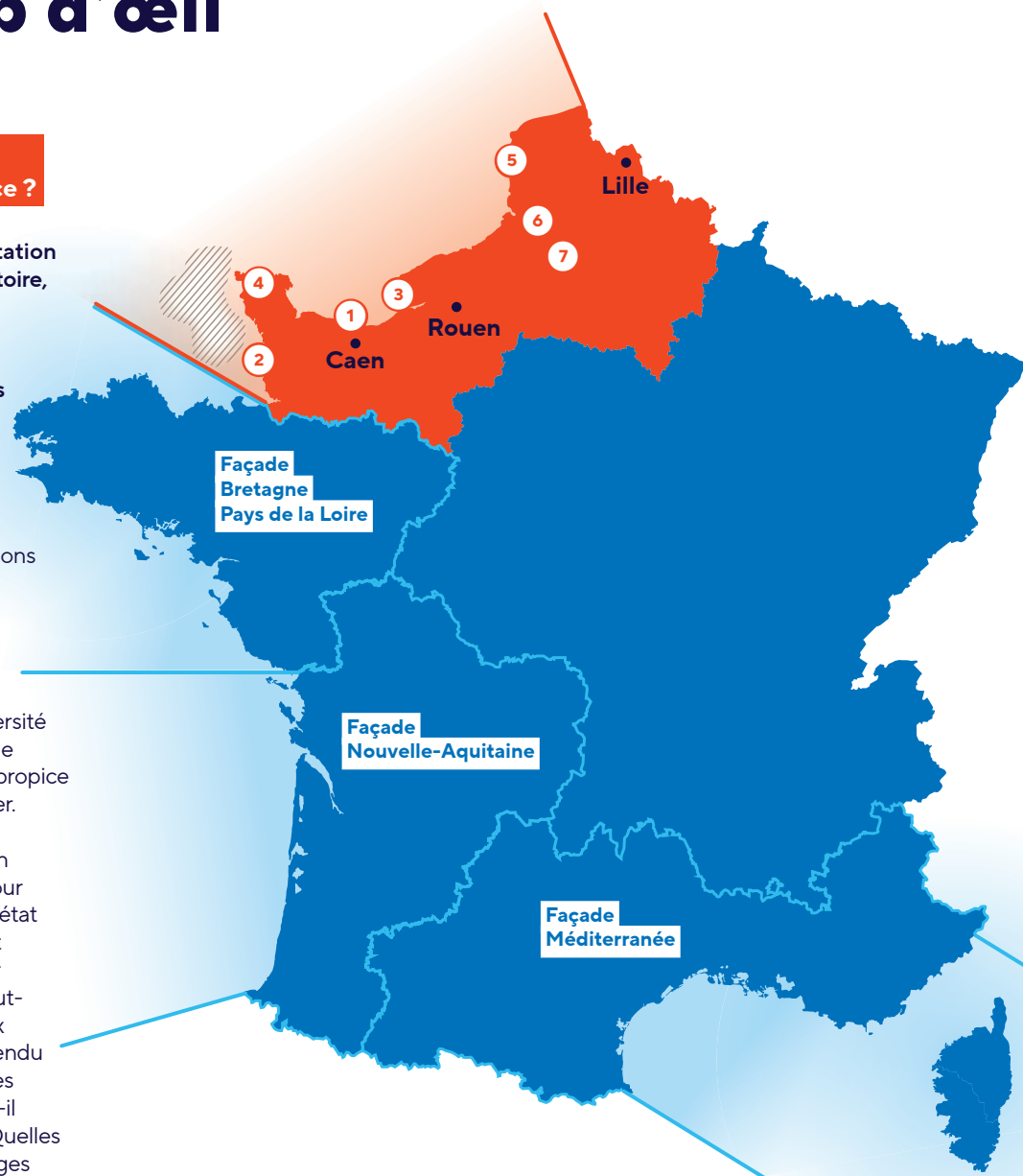
## Quels enjeux pour la façade Normandie – Hauts-de-France ?

Changement climatique, fréquentation touristique et de loisirs, crise migratoire, Brexit, trafic international, projets de parcs éoliens en cours de développement, pêche artisanale et industrielle, activités portuaires et de granulats, etc. : la façade maritime fait aujourd'hui face à des défis inédits.

Cet espace contraint, aux multiples usages, est soumis à de fortes pressions nécessitant de garantir son bon état écologique.

Le Gouvernement a fixé un objectif de développement d'un réseau de « zones de protection » de la biodiversité sur la façade maritime. Dans le même temps, il l'a identifiée comme étant propice au développement de l'éolien en mer.

L'équipe du débat public « La mer en débat » viendra à votre rencontre pour répondre à ces questions : quel est l'état écologique du littoral ? Quelles sont les mesures les plus adéquates pour protéger la biodiversité marine ? Faut-il limiter l'accès aux espaces littoraux fragiles ? Que faire face au recul attendu du trait de côte ? Quel avenir pour les pêcheurs et conchyliculteurs ? Faut-il développer l'éolien en mer et où ? Quelles conséquences sur les différents usages actuels et futurs ? Quelles alternatives ?



\* Hors îles anglo-normandes

## À VOTRE RENCONTRE

Du Cotentin à la Côte d'Opale, en passant par la Côte de Nacre, la Côte d'Albâtre et la Baie de Somme – Picardie, de nombreuses rencontres sont prévues en Normandie et dans les Hauts-de-France. Elles seront l'occasion de traiter de : biodiversité, énergies marines renouvelables, économie portuaire, pêches, trait de côte, rapport entre la terre et la mer, raccordement, etc.

- 1 OUISTREHAM – Jeudi 14 décembre** – Grange aux Dîmes
  - Ateliers thématiques (en après-midi) **sur inscription**
  - Réunion publique (en soirée) – débats et échanges
- 2 GRANVILLE – Mercredi 17 janvier** – Salle de Hétel
  - Table ronde « biodiversité et paysage » (en soirée) retransmise en direct
- 3 LE HAVRE – Jeudi 18 janvier** – Le Carré des Docks
  - Ateliers thématiques (en après-midi) **sur inscription**
  - Réunion publique (en soirée) – débats et échanges
- 4 CHERBOURG-EN-COTENTIN – Mercredi 24 janvier** – La Cité de la Mer
  - Ateliers thématiques (en après-midi) **sur inscription**
  - Réunion publique (en soirée) – débats et échanges
- 5 BOULOGNE-SUR-MER – Jeudi 8 février** – Espace de la Faïencerie
  - Ateliers thématiques (en après-midi) **sur inscription**
  - Réunion publique (en soirée) – débats et échanges
- 6 ABBEVILLE – Mercredi 21 février** – Immeuble Garopôle
  - Ateliers thématiques (en après-midi) **sur inscription**
- 7 AMIENS – Jeudi 22 février** – Quai de l'innovation
  - Réunion publique (en soirée) – débats et échanges

### D'AUTRES RENCONTRES AURONT LIEU :

- **Dans les lieux du quotidien** (marchés, ports, centres commerciaux, ferries, etc.) à Courseulles-sur-Mer, Caen, Fécamp, Dieppe, Dunkerque, Le Touquet-Paris-Plage, Saint-Valery-sur-Somme, etc.
- **Avec des groupes constitués :** le monde associatif et économique, les publics « invisibilisés », etc.
- **Avec les collégiens, lycéens et étudiants des territoires**

Dates, adresses, horaires, thèmes et inscriptions sur :

[www.debatpublic.fr/la-mer-en-debat/](http://www.debatpublic.fr/la-mer-en-debat/)